

Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours pour la rentrée d'août 2025 une place d'

Apprenti(e) agent(e) d'exploitation AFP option voirie

Cahier des charges :	Familiarisation avec les activités de voirie et de conciergerie Participation au travail des équipes de voirie (déneigement, tournée des ordures, entretien des rues et des espaces verts, accueil et gestion déchetterie, etc.) et de conciergerie (entretien des bâtiments et infrastructures municipales, nettoyages, préparation de salles, etc.)
Tâches ponctuelles :	Toutes autres tâches confiées par ses supérieurs hiérarchiques dans la limite de ses propres compétences
Horaires de travail :	Horaire d'équipe (horaire hebdomadaire régulier, astreinte saison hivernale ou le week-end)
Stage :	Stage préalable d'une semaine souhaité
Traitement :	Selon barème du personnel communal en vigueur
Début de l'apprentissage :	Août 2025
Durée :	En principe deux ans (AFP), avec la possibilité de poursuivre vers le CFC
Renseignements complémentaires :	Nicolas Vuilleumier, chef du service urbanisme et mobilité, par téléphone (032 942 44 35) ou email (nicolas.vuilleumier@saint-imier.ch) Vincent Brahier, voyer-chef, par téléphone (032 941 20 28) ou email (vincent.brahier@saint-imier.ch)

Les personnes intéressées doivent adresser un dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, personnes de référence et copies des derniers bulletins scolaires) au Conseil municipal de Saint-Imier, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Apprenti/e AFP voirie » d'ici au 20 avril 2025.